

Liste commune des pays tiers dont les ressortissants sont exemptés de l'obligation de visa par les États membres appliquant l'acquis Schengen en son intégralité.

ALBANIE¹
ANDORRE
ANTIGUA ET BARBUDA
ARGENTINE
AUSTRALIE

BAHAMAS
BARBADE
BOSNIE ET HERZÉGOVINE²
BRÉSIL
BRUNEI DARUSSALAM

CANADA
CHILI
COLOMBIE
CORÉE DU SUD
COSTA RICA

DOMINIQUE

EMIRATS ARABES UNIS
ÉTATS-UNIS

GEORGIE³
GRENADE
GUATEMALA

HONDURAS
HONG KONG⁴

ISRAËL⁵

JAPON

KIRIBATI

MACAO⁶
MACEDOINE DU NORD⁷

¹ L'exemption de visa s'applique uniquement aux détenteurs du passeport biométrique.

² L'exemption de visa s'applique uniquement aux détenteurs du passeport biométrique.

³ à partir du 28.03.2017. L'exemption de l'obligation de visa est limitée aux titulaires de passeports biométriques délivrés en conformité avec les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

⁴ L'exemption de visa s'applique uniquement aux détenteurs du passeport "Hong Kong Special Administrative Region"

⁵ L'exemption de visa s'applique uniquement aux détenteurs du passeport biométrique.

⁶ L'exemption de visa s'applique uniquement aux détenteurs du passeport "Regiao Administrativa de Macau".

⁷ L'exemption de visa s'applique uniquement aux détenteurs du passeport biométrique. Avant février 2019: Ancienne République Yougoslave de Macédoine (FYROM).

MALAISIE
MARSHALL (ÎLES)
MAURICE
MEXIQUE
MICRONÉSIE
MOLDAVIE⁸
MONACO
MONTÉNÉGRO⁹

NICARAGUA
NOUVELLE-ZÉLANDE

PANAMA
PALAU
PARAGUAY
PEROU

ROYAUME-UNI (à partir du Brexit 01.01.2021)

SAINT-CRISTOPHE ET NIEVES
SAINTE-LUCIE
SAINT-MARIN
SAINT-SIÈGE
SAINT-VINCENT ET GRENADINES
SALOMON (ÎLES)
SALVADOR
SAMOA
SERBIE¹⁰
SEYCHELLES
SINGAPOUR

TIMOR EST
TONGA
TRINITE ET TOBAGO
TUVALU

UKRAINE¹¹

URUGUAY

VANUATU
VÉNÉZUELA

⁸ L'exemption de l'obligation de visa est limitée aux titulaires de passeports biométriques délivrés en conformité avec les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

⁹ L'exemption de visa s'applique uniquement aux détenteurs du passeport biométrique.

¹⁰ L'exemption de visa s'applique uniquement aux détenteurs du passeport biométrique. L'exemption ne s'applique pas aux titulaires de passeports biométriques délivrés par la Direction de Coordination (=Координациона управа / Koordinaciona uprava) du Ministère de la République Serbe.

¹¹ (A partir du 11.06.2017) - L'exemption de l'obligation de visa est limitée aux titulaires de passeports biométriques délivrés par l'Ukraine en conformité avec les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

**Entités et autorités territoriales non reconnues comme états par au moins un état
membre**

TAIWAN¹²

**Citoyens britanniques qui ne sont pas ressortissants du Royaume-Uni de Grande
- Bretagne et d'Irlande du Nord**

BRITISH NATIONALS (OVERSEAS)
BRITISH OVERSEAS TERRITORIES CITIZEN
BRITISH OVERSEAS CITIZEN
BRITISH PROTECTED PERSONS
BRITISH SUBJECTS

Version 23.12.2020

¹² L'exemption de l'obligation de visa ne s'applique qu'aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan qui comportent un numéro de carte d'identité.